

OMPI



CDIP/4/6

ORIGINAL : anglais

DATE : 25 septembre 2009

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (CDIP)

Quatrième session
Genève, 16 – 20 novembre 2009

PROJET RELATIF A L'ELABORATION D'INSTRUMENTS PERMETTANT
D'ACCEDE A L'INFORMATION EN MATIERE DE BREVETS
(RECOMMANDATIONS N^{OS} 19, 30 ET 31)

Document établi par le Secrétariat

1. L'annexe du présent document, dans laquelle figure le descriptif du projet thématique intitulé "Élaboration d'instruments permettant d'accéder à l'information en matière de brevets" portant sur les recommandations n^o 19, 30 et 31, a été soumise au Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) à sa troisième session qui s'est tenue du 27 avril au 1^{er} mai 2009. Toutefois, par manque de temps, ce projet n'a pas pu être débattu. Par conséquent, il est soumis à nouveau au comité pour examen.

2. *Le CDIP est invité à examiner et à approuver l'annexe du présent document.*

[L'annexe suit]

ANNEXE

RECOMMANDATIONS DU PLAN D'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT N^{OS} 19, 30 ET 31

DESCRIPTIF DU PROJET

1. RÉSUMÉ	
Cote du projet :	DA_19_30_31_01
Titre :	Élaboration d'instruments permettant d'accéder à l'information en matière de brevets
Recommandations du Plan d'action pour le développement :	<p>Recommandation n° 19 (groupe B) : engager les discussions sur les moyens à mettre en œuvre, dans le cadre du mandat de l'OMPI, pour faciliter davantage l'accès des pays en développement et des PMA aux savoirs et à la technologie afin de stimuler la créativité et l'innovation et de renforcer les activités déjà entreprises dans ce domaine au sein de l'OMPI.</p> <p>Recommandation n° 30 (groupe C) : l'OMPI devrait coopérer avec d'autres organisations intergouvernementales pour fournir aux pays en développement, y compris les PMA, sur demande, des conseils sur les moyens d'accéder à l'information technologique en rapport avec la propriété intellectuelle et d'en faire usage, notamment dans les domaines présentant un intérêt particulier pour les demandeurs.</p> <p>Recommandation n° 31 (groupe C) : Mettre en œuvre des initiatives arrêtées par les États membres qui contribuent au transfert de technologie en faveur des pays en développement, s'agissant par exemple de demander à l'OMPI de faciliter l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public.</p>
Budget du projet :	Dépenses autres que les dépenses de personnel : 936 000 francs suisses Dépenses de personnel : 640 000 francs suisses
Durée du projet :	30 mois
Principaux secteurs de l'OMPI concernés et liens avec les programmes de l'OMPI :	<p>Service mondial d'information en matière de propriété intellectuelle, en coopération avec la Division des défis mondiaux, la Division des brevets et la Division des questions mondiales de propriété intellectuelle.</p> <p>Liens avec les programmes 1, 14 et 18 de l'OMPI.</p>
Brève description du projet :	Ce projet vise à fournir aux pays en développement, y compris les PMA, sur demande, des services qui faciliteront l'utilisation de l'information en matière de brevets relatifs à une technique précise afin de favoriser l'innovation autochtone et la recherche-développement dans les PMA en coopération avec d'autres organisations intergouvernementales. Afin d'atteindre ces objectifs, les éléments suivants seront mis en œuvre dans le cadre du projet :

	<ul style="list-style-type: none">— Des rapports panoramiques sur les brevets s'appuyant sur les vastes ressources de l'information en matière de brevets permettront d'analyser des techniques particulières et les droits de propriété intellectuelle qui s'y attachent pour certains domaines de la technologie;— Un service d'assistance pédagogique en ligne disponible sous la forme d'un DVD ou sur l'Internet permettra de se former à l'utilisation et à l'exploitation de l'information en matière de brevets, en mettant particulièrement l'accent sur l'élaboration de rapports techniques et de rapports de recherche en matière de brevets semblables aux rapports panoramiques sur les brevets; et <p>Des conférences, comprenant des ateliers et des cours de formation, seront organisées à l'intention des utilisateurs et en particulier à l'intention du personnel des centres de technologie et d'appui à l'innovation afin d'échanger des données d'expérience et les pratiques recommandées concernant l'utilisation de l'information en matière de brevets et afin d'acquérir des compétences précises telles que l'élaboration de rapports panoramiques sur les brevets par des organismes de recherche et des universités sur le plan local.</p>
2. DESCRIPTION DU PROJET	
2.1. Exposé de la question ou du problème	
<p>L'information en matière de brevets comprend des informations d'ordre technique, juridique, commercial et intéressant les politiques publiques qui peuvent servir à stimuler la créativité et l'innovation.</p> <p>La croissance rapide de l'utilisation du système des brevets et la diversification des utilisateurs a entraîné une explosion des données brutes sur les activités de protection par brevet dans les domaines intéressant les décideurs. Des instruments d'analyse sont de plus en plus largement disponibles, créant ainsi un énorme potentiel d'information plus claire, plus accessible et plus représentative à l'appui des processus de politique générale.</p> <p>En se concentrant sur une technique précise, les panoramas des brevets contribuent à mettre en valeur les techniques, le savoir-faire, les procédés et les méthodes essentiels qui sont indispensables à la satisfaction des besoins fondamentaux des pays en développement en matière de développement, particulièrement en ce qui concerne l'amélioration de l'environnement, de la qualité de vie, de la santé des êtres humains, des animaux, des végétaux et de la sécurité alimentaire.</p> <p>L'OMPI a déjà collaboré avec d'autres organisations intergouvernementales, telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), à la rédaction de rapports panoramiques sur les brevets (une étude réalisée par l'OMPI pour l'OMS au sujet du virus de la grippe aviaire constitue un exemple de ce type de rapports, de plus amples informations se trouvent dans le communiqué de presse de l'OMPI PR/2007/529) ainsi qu'à l'élaboration de ces rapports par des instituts de recherche privés à but non lucratif, tels que CAMBIA.</p> <p>Des rapports panoramiques sur les brevets concernant des enjeux technologiques précis seront élaborés sur la base d'informations relatives à des brevets et de l'analyse de ces dernières dans un souci d'apporter des réponses pratiques. Ces rapports sont censés orienter les parties prenantes de l'innovation telles que les décideurs, les directeurs des instituts de recherche publics et le secteur de l'industrie car ils permettent de déterminer ce qui fait à proprement parler l'objet d'un brevet – avec le nom du lieu et du titulaire du brevet – et quelles en sont les répercussions sur la stratégie de recherche-développement et de mise au point de nouveaux produits par les acteurs locaux en matière d'innovation dans les pays en développement. Les rapports panoramiques sur les brevets donneront</p>	

également un aperçu des dernières tendances technologiques dans les domaines en question. Ces rapports devraient également permettre aux scientifiques et aux ingénieurs des pays en développement de combler le fossé qui existe en matière de connaissances entre un ensemble complexe d'information sur les brevets évoluant rapidement et leurs besoins dans la recherche de solutions techniques dans des domaines de recherche qui sont souvent liés à des problèmes et à des enjeux spécifiques des pays en développement.

Les connaissances et les techniques générales requises pour la recherche d'informations relatives aux brevets, y compris l'extraction d'informations pertinentes de bases de données sur les brevets telles que PATENTSCOPE[®] pour établir des rapports panoramiques sur les brevets, ne sont pas facilement accessibles et il est donc fondamental de les soutenir. L'OMPI va continuer de présenter les rapports panoramiques sur les brevets sur certains secteurs et domaines technologiques comme l'un des services associés à PATENTSCOPE[®] mais il est également crucial de former une masse critique et de renforcer les compétences des utilisateurs et des analystes d'informations sur les brevets dans les pays en développement afin de leur donner les moyens d'établir ces rapports pour soutenir l'innovation autochtone ainsi que les organismes publics de recherche et les universités sur le plan local.

Les modules d'apprentissage en ligne disponibles sur l'Internet ou sous forme de DVD sont un moyen efficace pour former les utilisateurs potentiels des informations en matière de brevets. Toutefois, soit les services d'assistance pédagogique actuellement disponibles comprennent une seule section sur l'information en matière de brevets, soit ils sont conçus pour un système précis de recherche sur l'Internet.

En outre, les spécialistes n'ont actuellement pas l'occasion d'étudier régulièrement les instruments et les services d'information en matière de brevets, à l'exception, en Europe, du réseau PATLIB des bibliothèques de brevets. Il est essentiel de renforcer la coopération internationale avec d'autres organisations internationales, en particulier les institutions spécialisées du système des Nations Unies qui ont déjà travaillé dans le domaine et collaboré avec les organismes locaux à la promotion de l'innovation et au renforcement des moyens de recherche, étant donné que les connaissances actuellement disponibles en ce qui concerne les défis technologiques accumulés dans les projets en cours et les contraintes rencontrées dans certains pays et déjà connues de ces organisations en leur qualité de partenaires doivent être pleinement utilisées dans l'analyse et l'extraction des informations les plus pertinentes en matière de brevets contenues dans les bases de données.

2.2. Objectifs

- Permettre aux parties prenantes dans le domaine de l'innovation, aux entreprises et aux décideurs des pays en développement de mieux comprendre les tendances fondamentales dans des domaines technologiques particuliers et leurs effets sur l'activité économique et la société, de sorte qu'ils puissent reconnaître et exploiter certains domaines de la technologie;
- Renforcer les compétences en ce qui concerne la recherche et l'exploitation de l'information en matière de brevets et l'établissement de rapports panoramiques sur les brevets au moyen d'une formation axée, de manière efficace et pratique, sur le point de savoir comment, pourquoi et où effectuer des recherches sur les brevets; et
- Faciliter les discussions et l'échange de données d'expérience, de vues et de pratiques recommandées dans le domaine de l'information en matière de brevets en invitant les utilisateurs à se réunir régulièrement.

2.3. Stratégie de mise en œuvre

Le projet permettra de mettre en œuvre les éléments ci-après conformément aux étapes indiquées :

A. Panoramas

1. Pour qu'ils soient efficaces et utiles aux utilisateurs, déterminer un format qui réunisse les caractéristiques suivantes :

- a) concision;
- b) présentation et format standard; et
- c) accès facile.

2. Déterminer les domaines et les sujets pour les panoramas; on trouvera ci-après des exemples de domaines, de thèmes et de sous-thèmes susceptibles d'être proposés :

<u>Domaine</u>	<u>Thème</u>	<u>Sous-thèmes</u>
Santé	VIH/SIDA	Traitement
	Malaria	Prévention, traitement
	Maladies tropicales négligées	Prévention, traitement
	Eau potable	Prévention
Environnement de rechange	Destructeurs d'ozone	Réduction, solutions
	Désertification/dégradation des sols	Prévention, restauration
	Polluants organiques rémanents	Réduction, restauration
	Gestion des déchets	Traitement
Alimentation et agriculture et biologiques), autres techniques de lutte des aliments	Gestion des sols	Instruments, techniques
	Lutte antiparasitaire	Pesticides (chimiques
	Sécurité alimentaire	Traitement et analyse
Invalidité	Pêche durable	Instruments, techniques
	Accessibilité	
	Appareils et techniques fonctionnels	Vision, ouïe, mobilité

3. Le choix final de panoramas tiendra compte des contributions apportées par les États membres et viendra à la suite de consultations auprès d'autres organisations intergouvernementales et ONG;

4. Établir le cahier des charges et formuler des exigences claires concernant les résultats attendus, à savoir les panoramas de brevets, dans un format précis et analyser l'information en matière de brevets concernant certains domaines de la technologie :

- a) recenser les organismes de premier plan travaillant dans le domaine des droits de propriété intellectuelle et en particulier dans l'analyse de l'information en matière de brevets ou;
- b) recenser les experts dans le domaine technologique concerné afin d'effectuer une recherche d'information en matière de brevets;

5. Sélectionner des rédacteurs chargés de réaliser l'analyse requise et de rédiger leurs rapports dans un format et un délai indiqués;

6. Des appels d'offres, des demandes d'informations ou des appels à propositions seraient régulièrement lancés pour deux panoramas à la fois de façon à contrôler la qualité de la rédaction des panoramas;
7. Un examen et, si besoin est, une révision périodique du cahier des charges; et
8. L'examen final des résultats attendus par l'OMPI, le cas échéant, en collaboration avec les organisations internationales concernées, telles que les institutions spécialisées du système des Nations Unies ou les administrations chargées de la recherche internationale en vertu du PCT et la publication des panoramas des brevets sur le site Web de PATENTSCOPE®.

B. Service d'apprentissage en ligne

1. Afin de faciliter la formation à l'utilisation et à l'exploitation de l'information en matière de brevets, en particulier dans le but d'établir un rapport panoramique sur les brevets, un service d'apprentissage en ligne sera mis sur pied;
2. Un cahier des charges sera établi au sujet du contenu, comprenant un aperçu des bases de données sur les brevets, des instruments et des techniques de recherche généraux, l'utilisation d'instruments analytiques tels que les panoramas des brevets, les cartes, l'exploitation des brevets, etc.;
3. La conception graphique de ce service d'apprentissage devrait permettre de l'utiliser et de le comprendre facilement;
4. Un appel d'offres sera lancé concernant le contenu et la conception graphique conformément au cahier des charges;
5. Un rédacteur et un concepteur graphique seront sélectionnés; et
6. Ce service d'apprentissage sera mis à disposition sur DVD et sur l'Internet (site Web de PATENTSCOPE®).

C. Conférences régionales d'information en matière de brevets à l'intention des offices de propriété intellectuelle et des centres de technologie et d'appui à l'innovation

1. Afin de permettre aux utilisateurs des centres de technologie et d'appui à l'innovation, qu'ils soient spécialistes ou non, d'échanger des vues, des pratiques recommandées et des données d'expérience, en particulier en faveur de leur personnel et du personnel des offices de propriété intellectuelle travaillant dans le domaine de l'information en matière de brevets, des conférences régionales telles que celles tenues en Europe pour le réseau PATLIB des bibliothèques de brevets, devraient être envisagées.
2. Il est prévu qu'une conférence régionale se tiendra dans une des régions ci-après :
 - Afrique et monde arabe;
 - Asie-Pacifique; et
 - Amérique latine et Caraïbes.
3. Une aide financière serait apportée aux participants des pays en développement.

Risques susceptibles d'entraver la mise en œuvre du projet et moyens de limiter ces risques :

- Risque : absence de bases de données dotées d'une couverture géographique suffisante, d'une couverture de documents exhaustive et de données précises (par exemple, données sur le statut juridique) pour pouvoir réaliser une analyse valable en vue d'un panorama des brevets
- Pour atténuer ce risque : liaison avec les activités en cours de l'OMPI en vue de réunir des collections de brevets de certains pays sous forme électronique
- Risque : impossibilité pour le public visé d'accéder aux panoramas des brevets
- Pour atténuer ce risque : mise en place d'un cadre modulaire de rédaction de panoramas de brevets à l'intention des personnes ou des organisations choisies pour réaliser l'analyse requise et la rédaction des rapports
- Risque : méconnaissance par les utilisateurs cibles de la disponibilité et de l'utilité des panoramas de brevets
- Pour atténuer ce risque : incorporation des panoramas de brevets dans les exposés sur l'information en matière de brevets, selon que de besoin
- Risque : méconnaissance par le public de la disponibilité d'un service d'apprentissage en ligne sur DVD
- Pour atténuer ce risque : incorporation du service d'apprentissage en ligne dans les produits de commercialisation des publications de l'Organisation (par exemple, la librairie électronique de l'OMPI)
- Risque : que le personnel formé dans les conférences régionales d'information en matière de brevets ne soit pas affecté aux postes des offices de propriété intellectuelle ou des centres de technologie et d'appui à l'innovation pour lesquels la formation a été prévue (par exemple, en raison de remaniements internes ou de la rotation du personnel)
- Pour atténuer ce risque : établissement d'un processus de sélection afin de trier les participants des conférences

3. EXAMEN ET EVALUATION

3.1. Calendrier d'examen du projet

Rapport de suivi : un rapport à mi-parcours indiquera si le projet est en voie d'atteindre ses objectifs.

Rapport d'auto-évaluation : un rapport de fin de projet sera rédigé afin de valider le fait que les objectifs du projet ont été atteints suggérant de futures actions de façon à assurer la pérennité des projets.

3.2. Évaluation du projet

Outre l'auto-évaluation du projet, celui-ci pourra aussi faire l'objet d'une évaluation indépendante.

<u>Résultats du projet</u>	<u>Indicateur(s) d'exécution</u> <u>(indicateurs de réussite)</u>
Rapports panoramiques sur les brevets accessibles sur le site Web de PATENTSCOPE®	Six rapports panoramiques sur les brevets par an rendus accessibles en 2010 et 2011, avec une qualité correspondant aux exigences du cahier des charges; Un nombre croissant de consultations enregistrées sur les pages du site Web de PATENTSCOPE® contenant les panoramas des brevets.

<p>Service d'apprentissage en ligne achevé et mis en œuvre</p>	<p>Service d'apprentissage publié sur DVD et distribué et mis à disposition sur le site Web de PATENTSCOPE® – 18 mois après le commencement du projet;</p> <p>Un questionnaire destiné aux utilisateurs et portant sur l'utilité du service d'apprentissage sera disponible (sur DVD et sur l'Internet).</p>
<p>Conférences régionales achevées</p>	<p>À la fin de la conférence, les participants seront priés de répondre à des enquêtes visant à évaluer la satisfaction des utilisateurs et à déterminer si les objectifs ont été atteints.</p>
<p><u>Objectif(s) généraux du projet</u></p>	<p><u>Indicateur(s) de réussite dans la réalisation de l'objectif du projet (indicateurs de réussite)</u></p>
<p>Meilleure compréhension par les entreprises et les décideurs des pays en développement des tendances essentielles dans des domaines technologiques particuliers et de leurs effets sur l'activité économique et la société.</p>	<p>30% des entreprises et des décideurs des pays en développement ayant utilisé les nouveaux panoramas de PATENTSCOPE®, confirment que ceux-ci leur ont permis de recenser certains domaines de la technologie de façon soit à exploiter, soit à acheter la technologie et le savoir-faire, soit à concéder des licences relatives à ces dernières; ces données seraient établies au moyen d'une étude portant sur PATENTSCOPE®.</p>
<p>Meilleure compréhension de l'information en matière de brevets, en particulier de la question de savoir comment, pourquoi et où effectuer une recherche.</p>	<p>Un questionnaire destiné aux utilisateurs et portant sur l'utilité du service d'apprentissage sera disponible (sur DVD et sur l'Internet) afin d'évaluer leur compréhension de l'information en matière de brevets.</p>
<p>Utilisation et exploitation plus efficaces de l'information en matière de brevets.</p>	<p>Six mois après la conférence régionale, les participants seront priés de répondre à une enquête de suivi en décrivant tout fait nouveau survenu en rapport avec les connaissances, les pratiques en matière de recherche et les services généraux.</p>

4. CALENDRIER D'EXÉCUTION

ACTIVITE	TRIMESTRES									
	2009*		2010				2011			
	3 ^e	4 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
A. Panoramas										
A.1. Établir le cahier des charges	X									
A.2. Lancer un appel d'offres pour la première série de deux panoramas des brevets		X								
A.3. Sélection des rédacteurs, rédaction, mise en place des panoramas et finalisation de la première série			X							
A.3. Ouverture de séries successives de deux panoramas des brevets pour chaque appel d'offres et achèvement				X	X	X	X	X	X	X
B. Service d'apprentissage en ligne										
B.1. Établir le cahier des charges		X								
B.2. Appel d'offres lancé			X							
B.3. Sélection du rédacteur et de la conception graphique et rédaction du contenu				X	X					
B.4. Publication sur DVD et sur l'Internet							X			
C. Conférences régionales d'information en matière de brevets										
C.1. Conférence dans la région Amérique latine et Caraïbes				X						
C.2. Conférence dans la région Afrique et pays arabes							X			
C.3. Conférence dans la région Asie et Pacifique								X		

* Les activités prévues pour 2009 sont préparatoires et ne nécessitent aucune ressource financière.

5. BUDGET

5.1. Budget du projet pour l'exercice biennal 2010–2011 (dépenses autres que les dépenses de personnel)

	TOTAL (Francs suisses)
<i>Voyages et bourses</i>	
Missions de fonctionnaires	48 000
Voyages de tiers	536 000
Bourses	
<i>Services contractuels</i>	
Conférences	
Honoraires d'experts	352 000
Publication	
Autres	
<i>Matériel et fournitures</i>	
Matériel	
Fournitures	
TOTAL	936 000

6. PAGE D'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Les “activités envisagées” pour les recommandations n^{os} 19, 30 et 31, mentionnées dans le document CDIP/1/3, sont mises en œuvre dans l’actuel descriptif du projet ou dans le cadre d’autres projets de la façon suivante :

a) Concernant la recommandation n^o 19

i) En vue de “faciliter l’accès aux savoirs et à la technologie”, deux éléments ou instruments sont proposés dans ce projet : à savoir, la mise à disposition des panoramas des brevets dans des domaines précis de la technologie et un service d’apprentissage en ligne;

ii) En ce qui concerne les “programmes et (...) [les] forums [qui] sont et continueront à être organisés sur des thèmes d’actualité émergents, au nombre desquels (...) l’accès à l’information en matière de brevets, (...)”, le projet actuel vise à définir un cadre d’organisation des conférences régionales afin de permettre un échange de données d’expérience et de pratiques recommandées entre les utilisateurs de l’information en matière de brevets, en particulier le personnel des centres de promotion de la technologie et de l’innovation.

iii) Des parties de la recommandation n^o 19 sont également mises en œuvre dans le cadre des projets de thèmes relatifs à “la propriété intellectuelle et le transfert de technologie” et “la propriété intellectuelle, les techniques de l’information et de la communication et le fossé numérique”.

b) Concernant la recommandation n^o 30

i) La mise en place de “panoramas des brevets” est prévue dans le projet de thème actuel;

ii) Des “programmes de formation” concernant l’information en matière de brevets sont généralement prévus dans le projet de recommandation n^o 8. Toutefois, la “ressource” ou l’outil particulier d’apprentissage d’un service en ligne d’apprentissage est inclus dans le projet de thème actuel.

c) Concernant la recommandation n^o 31

i) Les éléments des “activités envisagées” pour “améliorer le portail de Patentscope” et la “numérisation et la diffusion des documents d’information en matière de brevets l’information” peuvent être mis en œuvre plus efficacement dans le cadre général des activités techniques et de renforcement des capacités, défini au titre de la recommandation n^o 10, aux fins du “développement des infrastructures”;

ii) La mise en place d’“activités de mises au point de panoramas sur les brevets” est prévue dans le projet de thème actuel.